

PARTIE IV : AFRIQUE

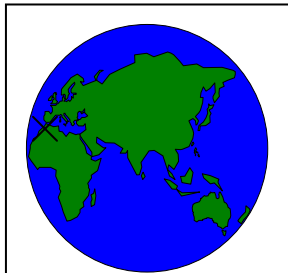
Le Maroc

- Mohammed Melyani

Le Togo

- Patrick Brun

**Mémoires/héritages arabo-musulmans et
« blessures » coloniales : d'un imaginaire à un
autre**
Mohammed Melyani¹⁵⁶
Maroc



Cette enquête¹⁵⁷ a été effectuée auprès de femmes et d'hommes marocains âgés de seize à quatre-vingt dix ans (en France et au Maroc). Elle permet de saisir les processus d'identification imaginaire qui opèrent chez eux, ainsi que les héritages et frontières symboliques qui distinguent fondamentalement certaines crises et transitions de ces personnes. Les sujets interrogés ont été regroupés en trois catégories (correspondant à trois générations : pendant le Protectorat¹⁵⁸, les années de l'Indépendance¹⁵⁹, aujourd'hui), rendant ainsi compte, après un demi siècle d'indépendance, de la façon dont se transforment et se transmettent l'héritage et la mémoire, de comprendre la perception de la question de l'identité ainsi que ce que recouvre, pour eux, l'appartenance à une histoire, culture ou tradition culturelle.

*Ô mémoire ! Dis moi, n'y a-t-il plus qu'une
mémoire autorisée ? Mettant ainsi de côté
toutes les autres mémoires. Comme celle
qui permet de ne jamais oublier qu'on a
volé à un peuple son identité, sa terre et sa
mémoire...*

Paroles de manifestants pour la survie des
Palestiniens. Paris, dimanche 4 Juin 2006.

*La modernité c'est celle de l'émigré qu'il
faudrait choisir aujourd'hui, voyageur*

¹⁵⁶ Maître de conférences, université de Picardie Jules Verne - CRF- CNAM.

¹⁵⁷ En France l'enquête a été réalisée au moyen d'entretiens semi directifs et au Maroc par entretiens filmés sous forme de récit.

¹⁵⁸ 30 mars 1912 au 2 mars 1956.

¹⁵⁹ Après 1956.

rempli de mémoire autant que de projets, et qui se découvre et se construit lui-même dans cet effort de chaque jour pour nouer le passé et l'avenir, l'héritage culturel à l'insertion sociale. G. Simmel.



Autour des témoignages recueillis auprès de femmes et d'hommes marocains, âgés de seize à quatre-vingt dix ans (en France et au Maroc) concernant la mémoire/héritage arabo-musulmans et français-occidentaux, un réseau thématique a été élaboré constituant un des axes forts de cette étude. En choisissant de partir d'une étude de terrain d'une population marocaine de la région de Fès-Boulemane et d'une population française d'origine marocaine résidant dans la région de Picardie, l'objectif suivi est d'étudier à travers la mémoire/héritage de ces deux populations, la représentation de cet héritage et les contradictions à la fois positives et complexes qu'elle développe. Au travers des premiers résultats de l'étude, on constate que des représentations de différentes civilisations se côtoient, s'affrontent et s'acceptent aussi bien chez des jeunes de seize ans que chez des personnes de quatre-vingt-dix ans, en France comme au Maroc. Dès lors, notre analyse a cherché, dans les déformations que ces témoignages font subir au réel et à l'histoire, un développement et une interprétation des symboles, en appelant davantage à l'imaginaire, à la mémoire, à l'oubli et au pardon.

La question de la mémoire/héritage souligne la nécessité d'en assurer la transmission par l'histoire, la politique ou l'éducation, sans pour autant ressasser le passé. Mais si cette mémoire/héritage est un moyen de lutte contre l'oubli, il importe de souligner, dans le même mouvement, que la vie sociale, comme la vie intime, a besoin d'oubli pour se poursuivre ; un « oubli de préservation », « de conservation » : quelque chose de fondateur est conservée qui est l'inaccessible plutôt que l'ineffaçable. Une sorte de fondement commun constitutif (P. Ricœur, 2000)¹⁶⁰. Il s'agit d'un processus « d'oubli inexorable » qu'il convient de ne pas contrarier. On ne peut en effet se souvenir de tout, sous peine de rendre impossible toute vie en société. P. Ricœur (2006)¹⁶¹ envisage même, dans cette perspective, un usage éthique de l'oubli parce que le passé n'est pas seulement ce qui est arrivé et dont on ne peut pas se défaire, c'est aussi la charge, la dette. Et s'en acquitter nous décharge du poids du passé.

L'analyse des entretiens, concernant la question de l'héritage et blessures coloniaux, tous âges et toutes populations confondus, montre un mélange étrange de souci de mémoire, d'oubli et de pardon (dans le sens frère/ennemi). C'est comme si ces personnes se prononçaient collectivement pour un pardon qui ne soit pas oubli. Notons qu'en psychanalyse, certaines formes d'oubli sont elles-mêmes constitutives de la mémoire. Par exemple l'oubli-refoulement est une protection de la vie psychique contre l'intolérable qui risque de la désorganiser.

S. Freud a montré que c'est en faisant l'anamnèse des traumatismes infantiles que le psychisme peut reprendre une vie optimale sans inhibition, sans symptôme, sans angoisse, donc une vie capable de créativité. Le « tout mémoire », selon les psychanalystes, peut devenir le monde de l'enfer, des autres qui me menacent, me nuisent, me font mal et me détruisent.

¹⁶⁰ Ricœur. P. (2000). *La mémoire, l'histoire, l'oubli*. Paris : Seuil.

¹⁶¹ Ricœur. P. (2006). « La condition d'étranger » in *Esprit*. pp.264-275.

La mémoire/héritage dévoile « l'alchimie du transfert » qui est la transformation du souvenir au cœur de nouveaux liens dont on souhaite l'intensité à hauteur du lien amoureux (des témoignages dans nos entretiens montrent cette ambivalence des blessures coloniales : amour *versus* haine, départ *versus* resté...). En ce sens, le pardon n'est pas un effacement, il opère simplement une coupure dans la chaîne persécutrice des causes et des effets. Il opère une suspension du temps, à partir de laquelle il est possible de commencer une autre histoire... Car cela suppose une société qui ne se contente ni de célébrer les crimes, ni de les condamner, mais une société qui soit capable de les analyser en proposant d'autres solutions aux mêmes conflits.

De quelle manière convient-il d'interpréter les réponses et témoignages touchant à l'histoire de l'individu et de la société ainsi qu'aux héritages (historiques, culturels, humains...), en particulier les symboles (mythes, croyances...) et l'imaginaire liés à cette histoire ? Le symbole, l'imaginaire « donne à penser », c'est connu. Mais il ne dit rien de la manière dont on doit le penser. Tout le problème est donc de savoir comment interpréter des témoignages de personnes de même origine socioculturelle, selon un cycle de vie et vivant dans deux pays différents qui ont vécu un « bout d'Histoire » ensemble ? Comment faire parler et donner du sens à ces témoignages, chercher du vrai dans ces « discours mixtes » et mener un travail de compréhension qui vise à déchiffrer les codes et les symboles pour parvenir à l'intelligence du double sens, du sens caché et du sens du sens.

En dépouillant les entretiens (filmés et enregistrés) qui portent directement sur la question du thème transmission-héritage, mémoire/héritage et sur les oppositions tradition/modernité, Orient/Occident et histoire/culture, nous avons procédé à un regroupement qui établit une taxinomie thématique et avons ainsi dégagé les axes suivants : **école, langue et mémoire, justice et rapports sociaux, croyances, comportements religieux et qualités morales, blessure identitaire et colonisation, transmissions et histoire.**

Ce sont dans ces différents domaines que les témoignages décrivent les processus d'opposition culturelle et d'identification imaginaire qui s'opèrent dans la perception et la symbolique des héritages, mettant en valeur aussi bien les aspects négatifs que positifs de cet héritage de l'Orient ou de l'Occident, de la tradition ou de la modernité. L'analyse a engendré un développement formidable des thèmes dans un cadre local, national et international. Il convient de souligner, que par un curieux esprit, la critique veut toujours savoir d'où l'on parle et à qui l'on parle. La détermination de cet amont et de cet aval enferme à notre sens, l'analyse des entretiens dans des schémas réducteurs, car elle réduit des expériences et des vécus ouverts à une signification ou à des significations stéréotypées.

1. Ecole, langue et mémoire

Parmi les thèmes les plus fréquemment évoqués par les seize – vingt-cinq ans, l'école est au centre de l'opposition Orient/Occident. Les témoignages montrent combien l'école, comme héritage « double », forme et déforme à la fois.

L'école est pour les jeunes Marocains de la région de Fès, notamment dans son héritage français (langue, aspects vestimentaires, culture...), une nécessité pour le savoir et l'exigence de la modernité, mais un danger pour l'équilibre traditionnel, familial et religieux. L'école semble être un lieu symbolique, « imaginaire » et curieux de confrontation où se côtoient, s'interpellent et s'affrontent deux civilisations (Orient et Occident). Deux cultures, deux langues, et en même temps, un moyen qui crée cette distanciation indispensable sans laquelle ne peuvent s'exercer avec lucidité la critique et la remise en question. L'Orient juge l'Occident. Une langue et une culture jugent l'autre et réciproquement. Bien sûr, ce jugement est déformateur, mais il est générateur d'idées nouvelles et en cela peut engendrer de nouvelles situations, puis de nouvelles contradictions. Le sens réel de l'opposition Orient/Occident

pose le problème du fondement de la reconnaissance de l'un par l'autre, tant le conflit est réel et les deux parties jalouses à l'infini de leur patrimoine respectif. L'analyse du sens des entretiens montre qu'en réalité, il n'y a pas de rejet, ni de soumission, mais l'observation de deux codes de valeurs différents qui sont condamnés à se rencontrer et à s'accepter. C'est une « chance » d'être traversé par des courants d'idées si différents, voire opposés. Intellectuellement ce questionnement permanent qu'entretient le croisement des cultures est générateur de progrès et de tolérance, mais il est difficile à vivre en collectivité surtout lorsque s'expriment avec force des extrémismes incontrôlables (nationalisme, laïcisme, intégrisme, racisme...).

L'école, « comme héritage colonial », est vue par les jeunes Marocains comme une vraie référence, à la fois modèle, but et sanction.

Pour les Marocains de France, l'école éveille à la conscience de la nécessité de l'instruction et du savoir. C'est aussi cette école qui fait prendre conscience de la souffrance de « saisir sa chance » et celle de la différence, comme le souligne ce passage d'entretien : *« C'est l'école, grâce à Madame la France, j'ai pu m'instruire, elle m'a donné les possibilités qui sont offertes à tout le monde, mais moi j'ai su saisir une occasion que mes parents, je les remercie vivement, me disaient, il ne faut pas rater l'école, car nous on n'a pas été à l'école, car si tu t'instruis, tu va faire un métier qui te conviens. Crois-moi, ils ont raison, il faut savoir saisir ta chance. La chance ne passe qu'une fois, il faut la saisir, le moment venu. La France m'a donné un BTS, même si c'est bien moi qui a travaillé pour avoir ce BTS, j'ai eu un Brevet de Technicien Supérieur, option TC, Technico-commercial, j'ai su développer un porte feuille, vis-à-vis d'une clientèle que je sais fidéliser. A part cela, la France, son héritage, c'est dire ce que tu veux, quand tu veux, surtout quand tu leur fais comprendre que tu leur ressembles, sinon ils te coupent l'herbe sous les*

pieds. » (H, 46. Chef d'entreprise PME, Pratique religieuse : oui, adhère au PC, conseiller municipal depuis maintenant plus de quatre ans).

L'école française, pour ces Français d'origine marocaine, est la scène d'une curieuse confrontation entre deux univers distincts, mais qui s'interpellent. Elle est un mécanisme d'exclusion/inclusion/intégration à l'égard des jeunes d'origine étrangère, car c'est un lieu d'opposition entre l'appartenance et la non appartenance à une communauté historique ou de « destin ».

Le témoignage suivant illustre la délicate relation/compréhension entre cette appartenance propre à une double culture et la compréhension que l'on peut avoir de ce « chez nous », sans que nous ayons une représentation quelconque de ce que peut signifier, pour l'étranger, d'être « chez lui » : *« C'est toujours pareil mon frère. Pour être précis, c'est le jour où ma petite sœur est rentrée de l'école, j'avais quinze ou seize ans. Elle est rentrée avec des larmes, ma mère lui a demandé ce qui c'était passé. Ma petite sœur, lui a dit qu'à l'école, il y a des petits Français qui lui ont dit que c'était une bougnoule. Là, ça m'a mis la rage. Moi je veux bien, mais pas ma petite sœur, elle était encore innocente, en école primaire. Qu'est ce que tu veux faire ? Prendre un fusil, je ne veux pas faire souffrir ma mère. Des fois, je dis à mon père qu'il aurait mieux fait de ne pas faire venir ma mère en France, nous on serait tous nés au bled, même dans la misère, on serait nous, sans le racisme... »*

Ou encore ce témoignage, illustrant pour ce Français d'origine marocaine, le souvenir d'une injustice, d'une exclusion, de n'être pas dans le cycle de la liberté de choisir : *« C'est le jour où je voulais faire des études d'ingénieur et les profs au lycée ont dit à mes parents que je n'avais pas les capacités de faire des études scientifiques, alors que j'étais troisième de la classe. J'ai fait un Bac D, option biologie, je voulais intégrer une école d'ingénieurs, genre ISAM¹⁶² ou*

¹⁶² Institut Supérieur d'Administration et de Management.

l'ESIEE¹⁶³. Mais là, j'avais la haine, je disais à mon père de ne pas les écouter, mais mon père me disait que c'était des professeurs, ils savent mieux que moi. Là, ils m'ont fait du tort ou plutôt ils se sont fait du tort. J'ai écouté mon père, j'ai fait mon BTS, mais avec toujours une rage de faire quelque chose de mieux que lui. J'ai intégré l'école d'ingénieurs, j'ai réussi et hamdou lillah (louange à Dieu). »

A la base de tout, on peut se demander afin de comprendre, si les Français/étrangers de culture arabo-musulmane n'ont pas contribué à cette histoire silencieuse du vouloir vivre ensemble sous-jacente au pacte national ?



Collège franco-marocain pendant le protectorat (Azrou - Maroc).

2. Justice et rapports sociaux

Pour la génération des soixante – quatre-vingts ans qui a vécu la présence française au Maroc, on constate une double paternité, une double blessure qui « fait mal » mais qui, en

¹⁶³ Ecole Supérieure d'Ingénieurs en Electronique et Electrotechnique.

quelque sorte, témoigne d'une extraordinaire école de tolérance.

En ce sens, M. A. soixante-dix ans, de la ville de Fès Médina, nous confie avec grande tristesse et colère : « *L'héritage de la France... La France pour moi est une double blessure : la première à sa rentrée au Maroc, la seconde à son départ.* »

Ni rejet, ni soumission ne sont de mise dans ce témoignage. Chez cette catégorie de population, on trouve une quête permanente de justice dans les rapports sociaux ainsi que du respect. La grande partie des personnes interviewées âgées de soixante à quatre-vingt-cinq ans dénonce et critique la situation actuelle. Ces personnes trouvent qu'il n'y a pas de justice sociale, que celles qui ont le pouvoir et la responsabilité de l'héritage arabo-musulman et colonial occidental n'assument pas cette responsabilité. Elles piétinent toutes les principes moraux et exercent une justice qui usurpe les droits. L'analyse de ces résultats montre, en quelque sorte, une mise en scène des problèmes qui agitent le Maroc et l'enrichissent en même temps.

Notre recherche au Maroc, nous conduit au même constat chez les jeunes Marocains de la tranche d'âge seize – vingt-six ans, et celle des trente – cinquante ans. Ces deux catégories soulignent que la situation actuelle, sur le plan social, témoigne d'un manque de valeurs en général concernant la justice et la cohésion sociale. Cette situation semble être l'expression d'une forme d'impuissance des responsables politiques et de l'élite intellectuelle à faire une relecture « conséquente » de l'histoire et à gérer les deux héritages. Il semble, selon ces deux catégories de la population de l'enquête, que les responsables politiques et administratifs actuels sous-estiment le problème « des injustices sociales » : corruption, chômage, exclusion, crise démocratique, immigrations illégales (*Hrig* : se mettre en feu pour passer les frontières européennes). Cette situation a pour conséquence des effets pervers qui vont engendrer un désespoir, véritable

bombe à retardement pour les relations internationales et pour la légitimité des régimes en place tout comme l'image des intellectuels du monde arabe.

En France, la question des injustices sociales est liée au problème des discriminations comme on va le voir plus loin.

3. L'autre redevenu un paradigme de soi

C'est dur de faire l'apprentissage de la vie, et c'est encore plus dur de faire l'apprentissage de l'Europe. D. Chraïbi.

L'observation et la lecture des entretiens filmés au Maroc permettent de constater une évocation de soi en fonction de l'autre (la France, l'Occident), qui dépend d'un jeu verbal et d'une mise en scène de la relation. Le sujet témoin a besoin de l'ambivalence pour se situer dans les rapports dont l'essence est apparemment contradictoire. La figure de la France en tant qu'Occident est dépouillée de tous les attributs historiques, pour faire naître une inflexion nouvelle du bord à bord. Les témoignages montrent un sujet narrateur accaparé par la France/Occident qui, par un mouvement d'interpénétration, s'empare de lui. Cette réciprocité s'inscrit dans une relation « amour/violence » à deux qui est à la fois une réponse « limitée » à l'arrachement du sujet narrateur, à la domination de l'autre et à la joie de brûler ce qui le brûle, de meurtrir ce qui le meurtrit.

Au-delà de l'entité historique, la France/Occident est redevenue un paradigme de soi. Elle est présente sous des figures « mythifiées » relevant d'une structure généralisée de termes : juste/injuste, mariage/séparation, amour/destruction, mal nécessaire/bien superflu... Ces couples de termes n'accomplissent pas l'unité de la relation avec l'autre ou avec soi, mais exposent le vacillement que détermine l'histoire non

reconquise, comme on peut le constater dans ce témoignage :
« *Quand vous voyez ce que la France a fait chez nous, je parle d'avant et même maintenant, moi je ne veux pas de cet héritage, moi je suis musulman et il est clair dans ma religion, qu'il faut penser à la communauté et non seulement à soi, c'est cela l'héritage de la France... Bon tu n'as pas d'autres questions, là, je n'ai vraiment pas envie d'en parler, il faut aller voir d'autres personnes plus compétentes pour cette question... J'ai un peu de souffrance quand tu me poses cette question. La France me dit que je suis toujours un étranger, c'est ça l'héritage pour moi... Alors j'attends ! Tu as encore d'autres questions ?* » (H, 72. Immigré marocain résidant en France, ouvrier retraité).

Tous les témoignages reviennent à combler l'espace subjectif de la vision de soi du narrateur. La différence avec l'autre, combinée avec la diversité vécue et la subjectivité de l'expérience avec l'héritage de l'autre, est vécue comme une identité dont le rythme est une danse douloureuse¹⁶⁴.

Deux témoignages sont ici significatifs à cet égard. Le premier souligne la première prise de conscience de la différence :
« *C'est le jour de mon entrée en 6^{ème} au collège. Le professeur d'histoire géo nous avait dit de lui faire une fiche et de marquer notre lieu de naissance avec d'autres informations, tu sais cela marque la vie d'un enfant. Moi avant, je n'avais jamais posé la question sous cet angle là. J'ai pris conscience que j'étais quelqu'un de différent. Quand je suis rentré à la maison, j'ai posé la question à ma mère, pour lui dire ce que je ressentais. Et là, même si ma mère n'a pas fait des études, elle mérite le prix Nobel. Elle m'a dit qu'il suffit que je sois moi-même et c'est tout. Depuis ce jour, j'ai pris conscience que j'étais différent, que je serais toujours différent en restant en France et qu'il fallait désormais valoriser cette différence, tout en participant activement à la vie de la cité comme disait Aristote (rire).* »

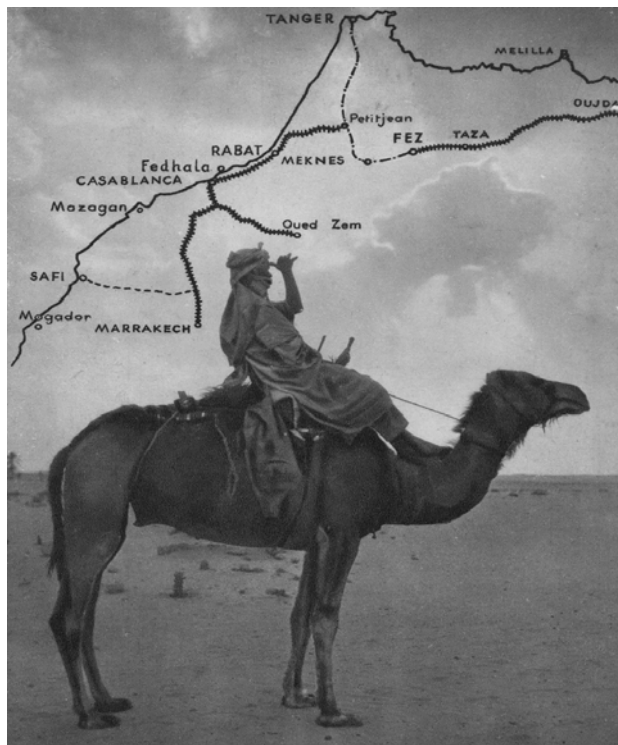
¹⁶⁴ Khatibi, A. (1971). *La mémoire tatouée*. Denoël, Lettres Nouvelles.

Le second témoignage souligne la douloureuse reconnaissance des étrangers et de notre étrangeté qui est paradoxalement liée à la redécouverte de l'identité nationale par le fait de la « délocalisation » : « *Permetts moi de te dire que l'héritage de la France, en ce qui me concerne, c'est d'abord le travail. La France m'a permis d'être ce que je suis aujourd'hui. Par-là, je veux dire qu'elle m'a donné du travail, si on peut appeler cela "héritage". A mon époque il y avait beaucoup de travail. Donc c'est essentiel le travail. Moi je ne dirais pas "héritage", je dirais "c'est la vie", héritage de quoi ? Car pour moi, l'héritage c'est quelque chose qui est transmis par votre famille, par votre vécu et surtout par votre culture. Moi j'ai travaillé durant quarante ans à l'usine, ici en France, mais je n'ai pas eu d'héritage, à part que j'ai appris à parler la langue de Madame la France. Sinon (ou pas) un enrichissement financier, car le reste, je dirais, c'est de la dépravation. Au contraire, elle vous permet d'enlever quelque chose de vous. Moi, ma vie, mon héritage, c'est mon pays, c'est là-bas, c'est cela mon chez moi.* »

La compréhension que nous avons d'un héritage ou d'appartenir à une culture particulière ou à une communauté nationale est une compréhension partagée, nourrie par une histoire incarnée dans des moeurs, manifestée par des façons de vivre, de travailler et d'aimer et soutenue par des récits fondateurs qui instaurent notre identité.

Parler de l'héritage de la France, de la double blessure coloniale, est une façon de renouer le pacte avec l'étrangeté immanente à soi. L'étrangeté n'est pas ici cette part maudite qui rogne, mais un va-et-vient entre ce qui est soi et ce qui est le soi-autre. Car nous sommes toujours confrontés à nous-mêmes. La personne indivise – si cela existe – n'est en réalité que l'oubli d'elle-même dans la lassitude des certitudes. De la loi historique, les témoignages font tomber le narrateur dans la loi de la vie qui reste ingouvernable. A. Khatibi (1971, *op. cit.* p.118) souligne : « *L'Occident est une partie de moi, que je ne*

peux nier que dans la mesure où je lutte contre tous les occidents et orientes qui m'oppriment ou me désenchantent. »
L'humanité n'existe nulle part comme un seul corps politique, mais elle se présente au regard partagée entre des communautés multiples, constituées de telle façon que certains humains lui appartiennent en tant que membres, tous les autres étant des étrangers (P. Ricœur, 2006, *op. cit.*).



Mémoire et horizon.

4. L'imaginaire de l'étranger dans les deux héritages

Moi, l'étranger, pendant seize ans étranger, j'avais pendant seize ans tenu bon. D. Chraïbi.

Pour rendre raison de notre identité collective, nous avons besoin de nous comparer avec les autres ; c'est alors que sortent en vrac nos préjugés, nos caractérisations sommaires, voire nos jugements appréciatifs et nos éloges ; du moins, l'étranger a cessé, le temps d'une comparaison, d'être le terme non marqué du couple membre/étranger (P. Ricœur, 2006, *op. cit.*) comme le montre ce témoignage d'un Français d'origine marocaine à propos de la question de l'héritage arabo-musulman : « *Arabo-musulman, c'est l'Islam. Et d'être Arabe, en même temps, tiens regarde ta question, c'est collé, arabo-musulman. Pour moi, on ne peut dissocier ces deux terminologies, c'est comme deux doigts de la main. C'est un héritage historique, rayonnant, la civilisation arabo-musulmane, avant que « les » occidentaux sachent manger proprement, les musulmans étaient très avancés dans tous les domaines scientifiques, la médecine, la biologie, les arts, la sociologie, la psychologie, tout, quoi ! Tout ce qui est scientifique, le commerce, c'est l'histoire avec un grand "H", pas l'histoire colorée que les occidentaux, surtout les Français, veulent dessiner de nous, comme des voleurs ne sachant rien faire. La civilisation arabo-musulmane et bien ! Tu sais pourquoi certains disent "choc des cultures", c'est parce qu'ils ont du mal à avaler que les musulmans, en général, avaient un rayonnement historique tellement absolu qu'ils n'atteindront jamais, c'est pour cela qu'ils nous détestent. »*

Comme dans cet extrait de témoignage, notre imagination peut même nous conduire jusqu'à nous représenter nous-mêmes comme faisant partie d'une communauté quelconque, parmi toutes les autres (P. Ricœur, 2006, *op. cit.*). Le moment

historique d'occupation coloniale est démystifié et dénoncé. Certains témoignages exposent certaines conduites négatives de l'occupation tels que le fanatisme ou l'intolérance : « *Moi j'ai grandi pendant l'occupation, je n'avais même pas d'habit, tu sais "aoulidi" (Oh mon fils !), quand tu n'es pas libre, même si tu crois que tu es libre, tu es sous occupation. Alors la liberté, c'est avant tout dans la tête que tout se passe. Oui, là aussi l'héritage de la France, je te dirais que c'est trop simple. Quand j'étais chez moi, ils faisaient tout pour que l'on ne reste pas chez nous et lorsque l'on est venu, ils font tout pour que l'on ne reste pas. Les choses sont difficiles, ce n'est pas simple... Je ne veux pas en parler.* » (H, 72. Marocain résidant en France).

Ce témoignage s'inscrit dans une problématique bien délimitée, celle de la domination, de la paire amis/ennemis et du couple membre/étranger. En France l'appartenance ou non à la nation s'articule autour d'une dissymétrie avec l'état d'étranger qui explique la nature de cette appartenance par rapport à laquelle la condition d'étranger (notamment de culture arabo-musulmane), même naturalisé français, est d'abord définie par défaut. Comme le souligne le Petit Robert, est étranger celui d'une autre nation ; qui est autre en parlant d'une nation. Dit simplement : est étranger qui n'est pas de « chez nous » - qui n'est pas l'un des nôtres. Rien n'est dit par là concernant ce que l'étranger est pour lui-même, « chez lui » - ni non plus concernant les rapports d'alliance, de neutralité ou d'intimité régnant entre « nous » et « eux » repris par P. Ricœur (2006, *op. cit.*) dans un article sur la condition d'étranger. A ce niveau, on peut comprendre le sens du témoignage ci-dessus : lever une partie du voile sur le non-dit qui pèse sur la compréhension que les Français de culture arabo-musulmane ont de leur appartenance comme membre de la communauté nationale et, par ricochet, sur la représentation que les Français dit de « souche » se font de l'étranger.

5. Héritage et migration

Il faut toujours que meure l'idole afin que vive le symbole. P. Ricœur.

L'analyse des entretiens des Marocains résidant en France nous a permis de constater, dans un premier temps, l'importance décisive accordée au déplacement et à la migration comme des éléments intimement liés, et cela de tout temps, à l'être et à la tradition arabo-musulmans (que ce soit à travers les récits de voyage motivés par le pèlerinage, les voyages, les phénomènes migratoires...). La question de l'héritage français-occidental et arabo-musulman, chez la population marocaine en France, s'inscrit dans une tradition migratoire de déplacement et d'errance qui constitue un moyen privilégié pour rencontrer l'Autre. Il s'agit d'une mise en signification nécessaire afin de sortir du cadre de la stricte altérité et (de) proposer une conception élargie de l'identité qui englobe l'Autre en nous, c'est-à-dire la différence.

Les témoignages des Marocains de France ne véhiculent pas de « mythe personnel ». Ils se dégagent de l'aspect globalement uniforme de l'itinéraire et cherchent, au-delà des événements d'une vie personnelle vécue dans une sorte d'errance et de déplacement entre deux héritages, deux espaces, deux imaginaires, l'édification d'une voie de salut possible.

L'analyse de ces témoignages montre que les expériences des personnes interviewées sont sensiblement les mêmes, en raison des conditions sociopolitiques et culturelles qu'elles ont vécues. Ces expériences ne sont pas rapportées pour elles-mêmes, mais bien pour illustrer un projet de transformation culturelle en rapport notamment, avec le problème de la double culture. Dans ce sens, selon le sociologue marocain A. Khatibi (1968, p.63)¹⁶⁵, le roman

¹⁶⁵ Khatibi, A. (1968). *Le roman maghrébin*. Rabat : SMER.

autobiographique intitulé *Talismano*, de A. Meddeb (1979)¹⁶⁶, porte la trace de cette transformation : l'histoire de vie du héros est celle d'un « *Je représentatif de toute une génération arabe [...]. Je dis donc l'expérience qui emporte le corps afin de pulvériser le "je" égotisé et en faire l'agent qui traverse le champ miné de l'histoire* ». A. Khatibi insiste sur le lien entre le présent, l'histoire et l'inconscient. Commentant le phénomène autobiographique généralisé chez les écrivains maghrébins, il affirme que ces récits sont de simples récits d'un passé anecdotique et non pas une psychanalyse de l'enfance. Selon lui, ce retour analytique est nécessaire pour sortir de la répétition du même. L'enfance relatée, dans ces conditions, est une enfance frelatée, morte et non plus constitutive du sujet s'énonçant. Tout comme l'idée que l'histoire est le fondement de l'identité. A. Khatibi (1983)¹⁶⁷ invite à une déconstruction de la prégnance de l'autre dans son discours sur soi, en prenant cependant en compte la trace et l'héritage, doublée d'une critique radicale de soi. Il propose un renversement de l'axe double formant la pensée actuelle de la sociologie au Maghreb (et dans le monde arabe). La « pensée-autre » qui ouvre la réflexion et constitue à la fois l'argumentaire et le plaidoyer pour la différence que A. Khatibi élabore, serait une pensée plurielle, permettant le renouvellement de la civilisation arabe. La pensée-autre est la pensée de l'altérité, en ce qu'elle s'écarte d'un modèle de pensée fondé, d'une part sur l'héritage occidental et, d'autre part, sur le patrimoine théologique, charismatique et patriarcal de la société maghrébine actuelle. La pensée-autre est pensée de pluralité, mais aussi de diversité, admettant ses propres écarts, ses différences et ses vacillements. A. Khatibi entre ainsi de plein pied dans les discours qui s'élaborent par l'action concertée des groupes ethniques, des femmes et autres communautés minorisées (Berbères, Kabyles, pour ne parler que du Maghreb, de même que les Bosniaques, les Touaregs et, pour aller un peu plus loin, les Indiens

¹⁶⁶ Meddeb, A. (1979). *Talismano*. C. Bourgois.

¹⁶⁷ Khatibi, A. (1983). *Maghreb Pluriel*. SMER : Denoël.

d'Amérique du Nord ou d'Amérique du Sud, les autochtones d'Océanie, les femmes de partout et même souvent au péril de leur vie, à cette différence près que si les génocides ont lieu publiquement, dans les rues, les « gynocides », eux, se perpétuent intimement, dans les maisons et demeurent de ce fait moins connus, moins médiatisables). Ceci étant écrit, la pensée-autre est aussi indissociable de la double critique, car elle est le langage qui la fonde : à pensée-autre, langage autre, seul capable d'apporter des concepts autres et originaux au sein de la sociologie. « *Seul le risque d'une pensée plurielle (à plusieurs pôles de civilisation, à plusieurs langues, à plusieurs élaborations techniques et scientifiques) peut, me semble-t-il, nous assurer le tournant de ce siècle sur la scène planétaire. Et il n'y a de choix... Pour personne. Transmutation d'un monde sans retour sur ses fondements entropiques* » (A. Khatibi, 1983, *op. cit.* p.14). Cette pensée-autre, l'auteur l'inscrit à même son texte par un style souvent allusif, des allers-retours de sens, des avancées tronquées de la réflexion, un refus de procéder par plan net pour la formulation des idées (bien que ce texte demeure l'un des moins abscons de A. Khatibi sur les questions théoriques, l'un des plus « clairs » au sens, justement, d'un partage précaire et accessoire que nous effectuons ici volontairement entre ses écrits « théoriques » et ses écrits plus littéraires et/ou empreints d'une recherche au niveau du langage).

Errant entre les deux héritages, les témoignages des expériences et des événements vécus s'articulent dans un système d'appartenance à deux aires culturelles qui soulignent une identité culturelle marquée par la dualité qui nous rappelle celle d'un enfant d'un couple divorcé qui, tout occupé à colmater les brèches de la rupture et les dissensions qui en résultent, n'est capable, au mieux, que de gérer les acquis ou les apports de ses parents, sans jamais parvenir lui-même à concevoir un projet dynamique et créateur qui soit porteur d'une exigence de transformation de lui-même et de son entourage. Les conditions de vie difficiles en France des

étrangers/immigrés depuis les événements du 11 septembre, des Français d'origine maghrébine qui transforment l'exclusion en rejet, conduisent à des refus et des ripostes extrêmes, comme le souligne ce témoignage : « *La France est en train de pousser les gens à l'extrême. On nous soupçonne du pire. Nous finirons finalement à faire ce qu'on nous reproche et sans aucune preuve. Vous savez, dans les combats contre les non-croyants, les musulmans leur donnaient trois jours de délai. Dans le cas inverse, vous voyez comment on traite les musulmans ! Les Américains font toutes les crasses contre eux, sans préavis, sans rien. Moi je ne veux pas de leur héritage, ils ont fait appeler nos parents pour qu'ils viennent construire la France et maintenant qu'ils n'ont plus besoin d'eux, ils les ont massacrés, ils ne veulent plus d'eux et de nous aussi, alors que l'on est censé être les enfants de la République, tu parles !* » (H, 25. Etudiant français d'origine marocaine).

Sur cette réalité se greffent les fantasmes de l'opinion publique qui s'expriment principalement dans l'amalgame entre travailleurs en situation régulière et étrangers en situation irrégulière, menace à la sécurité, voire terrorisme, islamisme, « affaire du foulard » (voile islamique)... Suspicion, méfiance et xénophobie tendent à imprégner la compréhension que les nationaux ont de leur appartenance au même espace politique (P. Ricœur, 2006, *op. cit.*), social et culturel.

L'analyse des entretiens de l'échantillon des Marocains français montre que la compréhension de « soi-même » ne sort du non-dit et ne commence de s'explicitier qu'en se faisant comparative, différentielle, *oppositive*.

6. Tradition versus Modernité

Il faut voir jusqu'où cela nous mène...
P. Ricœur.

L'analyse des témoignages fait ressortir une opposition culturelle entre deux imaginaires : tradition et modernité, due aux conséquences et séquelles de la colonisation occidentale. Autour de cette opposition ou dualité, s'articulent d'autres oppositions diverses montrant que tout doit être dichotomisé avant d'être soumis à une quelconque réflexion : le mariage, la femme, la fête, l'économie, l'éducation, l'héritage culturel, les événements de la vie... Autant d'oppositions qui laissent à penser que l'antinomie tradition/modernité est constitutive de l'Être marocain, elle l'interpelle, l'agresse, le tire, provoque des crises interculturelles, morales et sociopolitiques et ébranle le sentiment d'appartenance culturelle et historique, engendrant inévitablement des prises de position par rapport à cette dualité culturelle. Chacun se positionne comme il peut, selon son imaginaire, sa situation et ses aspirations sociales.

On peut, néanmoins, dégager trois options dominantes :

1) Refus de la modernité et retour à la tradition, avec chez certains un positionnement radical, bien expliqué par M. Mammeri (1989, p.21)¹⁶⁸, avant même les événements du 11 septembre : « *Les victimes d'une modernité sauvage ne retournent pas à une tradition déjà existante, ils en inventent une... Toujours plus pure, plus sûre, plus dure que ce qui a jamais existé, justement parce que la nouvelle tradition se définit comme un corps global d'attitudes et de pensée à opposer à la modernité occidentale.* »

2) En face de cette position, une autre plus extrémiste célèbre les bienfaits de la modernité, de la technologie contre l'impuissance, l'inefficacité et la rigidité de la tradition ; cette position prône l'aliénation occidentale comme moyen d'accéder au confort, au bien-être et à la rationalité technique occidentale.

¹⁶⁸ Mammeri, M. (1989). « Aventures et avatars de la modernité dans les pays du tiers monde » in *Tradition et modernité dans les sociétés berbères*. Paris : Awal.

3) La troisième position prêche la symbiose de la tradition et de la modernité ; un tel rêve de symbiose que caresse tout Maghrébin, est capable de résorber les conflits entre les deux modèles idéologiques et culturels et de faire apparaître enfin une identité culturelle véritable propre aux pays maghrébins.

Mais ce projet de complémentarité entre les deux héritages n'a jamais été soumis à une réflexion approfondie qui en délimiterait les bases et les conditions de réalisation. On relève, par contre, des attitudes et des décisions localisées dictées par les conjonctures et les occasions...

Imaginaire de l'héritage français-occidental.	Imaginaire de l'héritage arabo-musulman.
1- Liberté, égalité, lutte pour les droits de l'homme, 2- Ecole, éducation, citoyenneté, culture, 3- Etudier gratuitement, liberté de vote, pouvoir s'exprimer librement, 4- Evolution des mœurs, liberté des femmes (vue négativement par les Marocains...), 5- Modernité, construction des routes au Maroc, 6- Pas de justice, payement forcé des impôts, 7- On a hérité des colons l'infrastructure de base, 8- Travail forcé non rémunéré, 9- Pas d'événement.	1- Respect de la tolérance et des autres, 2- Les sciences, médecine, gastronomie, 3- Langue (l'Arabe), une religion (l'Islam), 4- La foi, les traditions, les coutumes, 5- Origine culturelle à ne pas oublier, respect de la religion, coutumes et traditions, 6- Fierté des valeurs transmises par la tradition arabo-musulmane : courage, noblesse, générosité.

(19) Les deux héritages – Maroc.

Imaginaire de l'héritage France/Occident.	Imaginaire de l'héritage arabo-musulman.
<p>- C'est la langue, c'est aussi l'engagement, le combat, la révolution française. C'est un combat de tous les jours. Il faut aimer la vie. C'est l'héritage, de savoir me battre et de ne pas me marier avec quelqu'un que je ne connais pas et surtout me battre pour des valeurs que je crois et auxquelles j'adhère. C'est la langue. Le français est une belle langue, surtout pour quelqu'un comme moi, qui a grandi dans un autre pays.</p> <p>- La France est en train de pousser les gens à l'extrême. On nous soupçonne du pire, nous finirons finalement à faire ce qu'on nous reproche et sans aucune preuve. Vous savez, dans les combats contre les non-croyants, les musulmans leurs donnaient trois jours de délai. Dans le cas inverse, vous voyez comment on traite les musulmans ? Les Américains font toutes les crasses contre eux, sans préavis, sans rien. Moi je ne veux pas de leur héritage, ils ont fait appeler nos parents pour qu'ils viennent construire la France et maintenant qu'ils n'ont plus besoin d'eux, ils les ont massacrés, ils ne veulent plus d'eux, et de nous aussi, alors que l'on est censé être les enfants de la République, tu parles !</p>	<p>- C'est la référence à mes parents, à mes origines, à mes racines, à ce que je vais être quand je serai quelqu'un, un adulte quoi ! C'est aussi l'Islam, c'est important ça, je suis un musulman et c'est quelque chose de pur, pas de débauche, il n'y a pas en Islam de nya nya, c'est direct, c'est la croyance.</p> <p>- Maintenant que tu me poses la question, je te dirais que l'Islam l'emporte sur tout, même sur le fait de ce que tu disais concernant l'héritage de la France. Moi je suis croyant et très croyant en France, je crois que si j'avais grandi au bled, je serais quelqu'un d'autre. Mais en France, ils refusent que l'on pratique notre religion.</p> <p>- C'est moi, (rire). C'est être musulmane et se respecter et ne pas donner que dans l'apparence. Tiens, regarde moi, je ne porte pas le foulard mais je suis pratiquante et je crois dur comme fer que la religion de la vérité est celle de mes aïeux. Mais en même temps il faut accepter la vie des autres, c'est un point de vue de tolérance, c'est comme ça que tout le monde arrivera à vivre ensemble. La culture arabo-musulmane, c'est son rayonnement temporel et spirituel, et je dirais même éternel, c'est ça pour moi l'héritage arabo-musulman.</p>

<p>- Qu'est ce que tu veux dire par héritage de la France ? Bah ! La France, c'est chez moi, d'abord, et aussi, c'est comment te dire ? C'est elle qui m'a donné, quoi déjà, je te dirais qu'elle m'a donné ce que je suis devenu, moi quoi. D'accord, c'est mes parents qui m'ont fait tu vois quoi ! Mais c'est la France qui... Je ne sais pas comment te dire ça, voilà quoi !</p>	<p>- Les musulmans ont conquis la Perse, l'Afrique, Byzance, ils n'ont pas détruit les églises, ils n'ont pas tué les vieillards et les enfants. L'Islam a conquis le monde, bien sûr par l'épée, mais aussi et surtout par l'amour, ce n'est pas un bon héritage ça : <i>la ikrahu fi ddin</i> (On n'impose pas la religion), on convainc l'autre, à moins qu'il ne soit vicieux et maudit de Dieu. Les musulmans ont tout. Ils ont préparé l'arrière-plan pour offrir le message de Dieu. Pas de contrainte en matière de religion ne signifie pas qu'on puisse agir contre la religion d'Allah ou rester en dehors d'elle tout en bénéficiant de tous les bienfaits de l'Islam. A un moment ou un autre, il faut choisir. Et puis, ça ne signifie pas qu'il n'y a pas du tout de contrainte en matière de religion. Cela signifie que l'on ne doit pas obliger les gens. L'Islam est une religion parfaite qui a des commandements pour tout. Par exemple, regardez pour la justice sociale que les Français arborent à tout va. En Islam il y a des taxes, la <i>zakat</i> que le musulman doit payer pour que l'on s'occupe des pauvres, quand je dis pauvre je parle financièrement, car en amour pour Dieu, c'est le cas inverse. Au lieu de servir César ou Kisra (le roi des Perses), les gens donnent la <i>zakat</i>. Ce n'est pas un bon héritage ça ? Hein !</p>
--	---

(20) Les deux héritages – France.

Les témoignages intergénérationnels concernent les deux héritages culturels, arabo-musulman et français-occidental. Ils montrent que l'on ne peut pas interpréter l'opposition culturelle entre la tradition et la modernité, l'Orient et l'Occident, comme un simple conflit de générations, car des jeunes de seize à vingt-cinq ans, au Maroc comme en France, ont montré une sensibilité bien particulière à certains « méfaits » de la modernité et de l'héritage français-occidental, touchant aux manières de s'habiller (l'aspect vestimentaire très provocant par rapport à la religion), aux croyances et comportements religieux, touchant aussi aux qualités morales, à la tolérance, à la justice et aux rapports sociaux... Ces jeunes trouvent une défaillance, côté héritage français et soulignent uniquement comme positifs : la langue et l'école. Les anciennes générations, au Maroc comme en France (soixante ans et plus) qui ont vécu l'époque de la France, jugent la présence française comme « *un mal à l'entrée au Maroc* », par la violence du choc et « *un mal à la sortie* », par l'inachèvement de « l'œuvre » coloniale. Parmi les thèmes les plus fréquemment évoqués par cette génération, nous trouvons : société de droit, discipline et justice dans les rapports sociaux... L'intérêt porté à ces thèmes témoignent, en réalité, de la critique de la situation actuelle caractérisée par une dégradation socio-économique, une mauvaise gestion des deux héritages, une injustice sociale généralisée et un manque de libertés individuelles, « *malgré les apparences d'une société libre et de paix* » comme le précise un Marocain de soixante-quinze ans. En réalité, ce n'est qu'un « *masque* » souligne plus d'un interviewé.

Ce qu'il convient de souligner est que nos enquêtés, des deux rives de la méditerranée, tolèrent dans l'héritage français-occidental, le domaine de la langue, de l'école, des attitudes et des comportements nouveaux en rapport avec le mode de vie occidentale. Cela, à condition que ces changements n'entraînent pas de transformations profondes qui pourraient altérer et saper les fondements socioculturels du groupe et le domaine des croyances et de la religion qui demeure actif en alimentant de

symboles et de significations le registre des valeurs. Les domaines idéo-culturels suivants sont ainsi frappés de tabous :

- La religion, la foi : les préceptes fondamentaux de l'Islam.
- Les coutumes et la tradition : la langue, la nourriture, le mariage et les mœurs.
- Les principes moraux qui régissent les rapports sociaux : la tolérance, l'entraide, l'équité, le respect et l'honnêteté.
- L'histoire sociale liée à l'histoire de l'Islam et à la culture.

Tant que ces domaines sont préservés de toute altération et de dénaturation, l'identité culturelle du groupe est sauvegardée.

Ces résultats, qui ont émergé des entretiens, montrent que « les discours mixtes » des uns et des autres ne sont pas de simples projections des conflits d'un sujet historico-culturel concernant la représentation d'un double héritage mais, nous semble-t-il, une esquisse d'une (de leur) solution en même temps. Les réponses des témoins « regardent » vers le passé, le comparent au présent et présentent des « symboles » et des codes d'avenir en « avance » sur le sujet-témoin lui-même. Parler de la mémoire/héritage, c'est évoquer des symboles prospectifs qui constituent la synthèse personnelle du sujet, son avenir en tant qu'homme, plutôt qu'un symptôme régressif d'une histoire passée, un héritage et/ou des conflits non résolus.

Des symboles authentiques touchant l'héritage socioculturel arabo-musulman et français-occidental trouvent dans la résurgence de figures archaïques et mythiques (voir la représentation de l'héritage propre du groupe social) la matière à représenter sur le mode de l'imaginaire, les possibilités du sujet socio-historique les plus hautes.



*Mémoire et héritage
Maroc.*

7. Événements de vie et intériorisation de la mémoire/héritage : le cas de la France

Etre conséquent, c'est la première obligation d'un philosophe. E. Kant.

Dans cette partie de notre travail, l'analyse portera exclusivement sur l'intériorisation des événements marquant la perception de l'héritage/mémoire chez les Marocains de France. La justification de ce choix s'explique par les résultats qui montrent la pratique d'un « double jeu » chez cette population, alternant le langage de la traduction de sens à sens (du sens manifeste au sens latent) et le langage d'une physique causaliste (du sens manifeste à une pulsion qui en est sa cause).

Les témoignages des Marocains de France, en tant que français/étrangers qui vivent au cœur d'événements politiques (racisme, exclusion...), socio-historiques (guerres : Irak, Afgha-

nistan¹⁶⁹, Tchétchénie¹⁷⁰, conflits israélo-palestiniens¹⁷¹...) et culturels, s'inscrivent dans le conflit Orient/Occident, présenté actuellement par certaines thèses et/ou médias sous l'expression d'un *clash* des civilisations entre un Occident libéral et un Islam qui refuserait la liberté d'expression.

Cette thèse, « simpliste » à notre sens, pose le problème freudien de la conscience comme mensonge. Car elle commence par une sorte « d'humiliation » de l'autre, une blessure de ce savoir des symboles qui touche à la « question de la confiance », de la reconnaissance de la différence, du soupçon, de la volonté et de la liberté d'expression... Ce qui rend le quotidien comme un combat, ainsi que le souligne ce témoin : « *C'est un combat quotidien, il me faut des heures pour tout te dire. Mais bon, pour être précis, je te dirai, comme tu le sais par ailleurs, c'est de faire respecter notre différence, dans un monde en dissemblance. Reconnaître sans méconnaître...* »

Précisément, la liberté d'expression est, dans tous les pays occidentaux, d'ores et déjà limitée par deux choses : la loi et un certain consensus social. Dans presque tous les pays d'Europe, il existe des lois réprimant le racisme, les atteintes à la personne et de plus en plus, tout ce qui peut atteindre une communauté dans ses sentiments profonds. Le sociologue E. Morin, par exemple, a été condamné en 2005 pour propos antisémites, parce qu'il avait étendu sa critique de la politique israélienne en parlant des Juifs en général. En plus de la loi, il est important de souligner l'importance des *mass médias* qui exercent une certaine autocensure correspondant à un seuil de tolérance dans l'opinion. Aucun grand journal ou grand « penseur » ne publierait des articles, des caricatures ou des images se moquant des handicapés, des homosexuels, des Juifs ou des Arméniens,

¹⁶⁹ Première guerre : 1979-1989. Seconde guerre contre les Etats-Unis entre autres : octobre - novembre 2001.

¹⁷⁰ Première guerre : décembre 1994 - mai 1997. Guerre contre le terrorisme : août 1999 - février 2000.

¹⁷¹ Conflit territorial (qui inclut des arguments religieux non négligeables) entre deux peuples qui revendiquent des droits sur la même terre et qui fait suite au plan de partage de la Palestine en 1947.

plus par peur du mauvais goût que des poursuites judiciaires. Mais quand il s'agit des musulmans et de l'Islam, comme le soulignent la presque totalité des interviewés : « *On peut se permettre presque tout : des articles de mauvais goût, des caricatures sur le prophète de l'Islam, des reportages qui choquent le musulman moyen...* »

Une jeune femme de vingt ans nous déclare qu'il y a de plus en plus de méfiance vis-à-vis des Maghrébins : « *La montée du racisme dans les journaux télévisés... Les Maghrébins sont toujours montrés du doigt, d'où est partie cette augmentation du fascisme en France.* »

Ou comme le précise cette autre jeune femme de vingt-huit ans : « *C'est l'attaque quotidienne que subit l'Islam et les musulmans, en particulier depuis les attaques des deux tours, mais ce n'est pas une raison. Tiens, tu as vu les caricatures de notre prophète (S) (sur lui la paix et le salut). Bon, je ne veux pas en parler, passons à autre chose, sinon je vais m'énerver.* »

Il semble que le « mauvais goût » passe par l'Islam parce que l'opinion publique est plus perméable à l'islamophobie qui, très souvent, recouvre un rejet de l'immigration. Pour l'échantillon de France, il apparaît clairement dans les réponses qu'il y a un sentiment de « deux poids, deux mesures ».

Le débat sur la mémoire/héritage pose des questions de fond, en France et en Occident, d'une façon générale : qu'est-ce qui relève de l'affirmation des valeurs universelles ? Qu'est-ce qui relève du communautarisme ? Qu'est-ce qui relève du sacré et du profane ? Qu'est-ce qui relève de la liberté d'expression et du respect de l'autre ? Les protestations et revendications qu'on trouve dans les réponses aux questions liées aux événements marquants de la vie pendant l'enfance, l'adolescence et l'âge adulte, vont au-delà de la question du communautarisme et interrogent les croyances et la place du sacré dans les sociétés occidentales. Dans quelle mesure la loi doit-elle défendre un espace du sacré qui constitue la mémoire/héritage d'une communauté, qu'il s'agisse de blasphème, de négationnisme, de

mémoire ou du respect de l'autre ? Les débats sur la mémoire posent cette question de fond, celle de la sensibilité d'un groupe, de son identité, de ses croyances et de sa reconnaissance.

L'analyse des entretiens des Marocains de France, à travers les événements vécus dans l'enfance, l'adolescence et l'âge adulte, fait ressortir une souffrance de vivre sa différence et ses croyances en France (racisme, islamophobie, discrimination...), évoquant ainsi « *un mal être* » citoyen, alors même que, comme le montrent le judaïsme et le christianisme, on peut être citoyen et très conservateur en religion. Le témoignage de ce jeune musulman de vingt-sept ans est significatif en ce sens : « *C'est d'apporter à mes enfants les valeurs de la République mais également celles de l'Islam. Apprendre à mes enfants d'être fiers de leur culture arabe et française et fiers d'être musulmans dans une république laïque...* »

Ce qui compte, ce n'est pas le dogme, c'est la religiosité. C'est-à-dire la manière dont le croyant vit sa foi, c'est la présence au monde du croyant qui fait de lui un citoyen ou non ; comme le montrent ces trois témoignages liés à des événements personnels. Le premier témoignage d'un homme de soixante-douze ans vit bien cette présence ; le second d'une femme de vingt-huit ans, la vit avec lucidité, alors que le troisième, un jeune homme de vingt-cinq ans, la vit difficilement. Le premier témoin déclare : « *Je ne suis pas important moi, (rire). C'est le jour de mon mariage, quand je suis venu en France, mes parents m'ont choisi une femme au pays. Quand je suis rentré l'année d'après et bien, je me suis marié. Oui j'étais jeune, mais il fallait écouter ses parents, ça se faisait comme ça avant, pas comme maintenant. Vous les jeunes, vous voulez je ne sais pas quoi, connaître d'abord, donner la main, téléphoner, envoyer des fleurs, nous ça se faisait pas ça, c'est hram (illicite) surtout, là l'héritage musulman pour ta question de tout à l'heure, tu vois ils ont tout fait pour que vous les jeunes, vous oubliiez ce que vous êtes. Il ne faut pas oublier qu'un chat reste un chat, quoi que tu fasses. »*

Le second témoin précise avec une grande lucidité : « *C'est le jour de mes seize ans où ma tante khadija me disait qu'il était temps pour moi de me marier, elle disait cela pour rire, mais pour moi, c'est une chose qui me rongait de l'intérieur, en plus, elle disait qu'il fallait que je me marie avec telle ou telle personne que je ne connais pas du tout. D'ailleurs ce n'est écrit nulle part dans l'Islam qu'une fille accepte de se marier si elle n'est pas d'accord. Mais les vieux utilisent la tradition à leur guise, comme cela les arrange. Mais moi cela ne m'arrangeait pas. C'est comme ce qui se passe de nos jours ici en France lorsqu'ils disent que les femmes arabes sont toutes soumises. Les choses sont compliquées, elles sont beaucoup plus difficiles qu'il ne paraît. Il faut sortir de son cocon. Je me rappelle, l'autre jour, d'une émission où il y avait BHL¹⁷². Il disait que les femmes issues de l'immigration sont soumises, mais à qui sont-elles soumises ? A Dieu, oui elles sont soumises, comme tout le monde. Moi, mon amour pour Dieu n'a pas d'égal, et c'est la raison de notre vie, alors qu'ils ne savent même pas de quoi ils parlent, ils se permettent de parler à nos places. C'est pareil, je l'associe complètement à ma tante Khadija. »*

Alors que le troisième témoin dit : « *Un événement personnel ? Je te réponds franchement mon frère, c'est le racisme. Les profs au lycée, ils nous prennent pour des moins que rien, pour des poubelles. Combien de fois, les profs nous ont dit : "Si vous n'êtes pas contents, retournez d'où vous venez !". Comme Sarkozy disait encore la semaine dernière. Mais d'où l'on est venu ? Du quartier "merde", nous on est né en France ! Ils veulent que l'on retourne où exactement ? Dans le ventre de nos mamans ou quoi ? C'est de là le big-bang. Je ne connais rien d'autre que ce pays de "d...". Tu ne peux même pas regarder la télévision, tu allumes la télé, il y a des femmes nues, un peu de hachma (pudeur), tu regardes dehors, les femmes*

¹⁷² Bernard-Henri Lévy, écrivain, cinéaste et éditorialiste français, né le 5 novembre 1948.

sont à moitié nues, elles fument... C'est difficile de résister à la tentation, moi dès que je vais grandir, je vais aller habiter dans un pays musulman, mais pas au Maghreb, c'est pire qu'ici ! Non... Je vais aller au Moyen-Orient. Vivre dignement en homme respectable. »

L'analyse du sens des résultats et des événements vécus nous renseigne sur un décalage, voire un écart, entre ce que pensent et ce que vivent les personnes quotidiennement dans leur mémoire/héritage et ce que disent ces « bons musulmans », « ces bons laïcs arabo-musulmans », ces « bons athées » qu'on voit témoigner et débattre au nom des autres dans certaines émissions télévisées et dans des interviews journalistiques sur l'Islam et les musulmans de France et d'Europe ou sur le racisme et l'école et qui finissent précisément par renforcer l'idée de l'incompatibilité de l'Islam et de l'Occident.

Le débat sur les valeurs, comme on le constate dans quasiment toutes les réponses des interviewés, n'oppose pas l'Occident à l'Islam. Il est à l'intérieur de l'Occident. La politique occidentale au Moyen-Orient entraîne indirectement et directement des tensions avec des mouvements hétéroclites qui ont alors pris en otage les musulmans d'Europe. Cette stratégie a permis de maintenir l'immigration en Europe comme une diaspora mobilisable pour les causes nationales. Les pays du Maghreb (notamment le Maroc) considèrent la deuxième, voire la troisième génération née en France, comme gardant automatiquement la nationalité des parents. Les consulats se présentent toujours comme des intermédiaires pour gérer les tensions autour des questions de l'Islam et se sont livrés à une intense campagne pour contrôler les élections au CFCM¹⁷³ (O. Roy, 2006)¹⁷⁴. Mais ce parrainage est de plus en plus mal vécu par les musulmans d'Europe. Une certaine déconnexion

¹⁷³ Conseil Français du Culte Musulman.

¹⁷⁴ Roy, O. (2006). « Les caricatures de Mahomet. 1. L'Islam européen pris en otage » in *Esprit*. pp.323-327.

est en train de s'opérer permettant ainsi la gestion des tensions entre Occident et Islam en terre d'Europe et, par la même occasion, de traiter les musulmans d'Europe comme des citoyens comme c'est le cas avec les catholiques, les protestants et les juifs, même s'il faut rappeler régulièrement et à tous, les principes de la liberté d'expression et de la laïcité (O. Roy, 2006, *op. cit.*).

En fait, ces entretiens avec les Marocains autochtones et les Français étrangers d'origine marocaine sur l'héritage/mémoire apportent un peu de pédagogie à tout le monde. Elle pousse d'abord les musulmans croyants à entamer un dialogue entre leur être religieux et leur être citoyen, car on peut être citoyen et pratiquant sa religion. Une fois de plus, l'erreur, à notre sens, sous-jacente dans l'opinion publique et chez les dirigeants européens, est de croire que l'Islam doit se « libéraliser » sur le plan théologique du débat pour être euro-compatible, d'où l'approche théologique du débat chez la plupart des commentateurs (l'Islam peut-il accepter la démocratie ? Il n'est pas compatible avec la laïcité...), alors qu'une fois de plus, il s'agit d'abord de discrimination qui s'inscrit dans l'histoire et produit ainsi des mécanismes de freinage.

En parallèle, les ambiguïtés de certains discours politiques, d'informations, d'articles sur l'intégration, relatant les « fantasmes » et les « peurs » d'une montée du communautarisme, dans un pays où la culture historique ne prédispose pas à débattre des questions identitaires et de diversité culturelle, sont devenus très présents. D'ailleurs, les longs débats sur la laïcité de 2003-2004 ont illustré combien la crainte d'une perte de leurs valeurs hantait nombre de Français. La laïcité y est souvent apparue comme un prétexte pour mener

le combat contre les « envahisseurs » que l'on pouvait, au choix, nommer « musulmans », « Arabes » ou « noirs »¹⁷⁵.

Enfin, fortement marquée par les événements et l'empreinte politique et socio-historique en France et riche d'un double héritage, la voix des acteurs de la vie sociale et politique issus de ces populations d'origine et d'héritage double (arabo-musulman et français-occidental) commence à être entendue, notamment par un accès à l'antenne et à la scène publique ainsi que par la mise en place de mécanismes divers qui se mettent en route, entamant petit à petit des acquis, conquis de haute lutte tout au long de ces dernières années.

8. Conclusion

La recherche conjointe présentée ici, étudiée¹⁷⁶ de façon comparative, deux échantillons de Marocains (l'un résidant au Maroc et l'autre en France), ce qui, à travers des événements socio-historiques et culturels, marque l'individu dans son évolution, le forme ou le déforme. Notre étude montre que ce ne sont pas seulement les conduites, les représentations, les attitudes qui changent au cours de ces événements. Ce sont aussi les fonctions identitaires (et processus psychosociologiques) : les activités perceptives, imaginatives, intellectuelles, les émotions, la décision ou les sentiments... Notons que l'événement comme œuvre de la vie quotidienne contraint le sujet à « historiser » sa mémoire, en fonction de la forme et de la trace qu'elle recèle. C'est la conjonction d'une pluralité de transformation des événements dans la mémoire/héritage qui apporte les bouleversements les plus

¹⁷⁵ Schmid. L. (2006). « Discriminations et action publique : bilan et perspective (1999-2006) » in *Esprit*. (2). pp.104-114.

¹⁷⁶ Notre méthode a pour visée la « révélation » du sens de l'événement, un mode d'approche selon lequel, le sens dévoile la mise en évidence d'un processus comme étant lui-même signifiant. Cette approche vise, par conséquent, à entrer en communion avec l'interviewé pour atteindre ses intentions en tant qu'auteur et interpréter le sens qu'il a voulu donner à sa parole, l'analyse des événements demeure le mouvement même du sens, son insaisissabilité, son « ininterprétabilité ».

importants dans la mémoire des personnes. Qu'en est-il du sujet historique en dehors du récit de l'inconscient ?

L'analyse des traces des événements dans la mémoire et de leurs effets sur les générations des Marocains, selon des pays et des histoires parallèles, oriente « la réflexion » vers une conception dialectique des rapports entre individus et société, et vers l'intergénérationnel ou ce qui est spécifique à une génération. Les événements agissent sur l'individu et la société, l'individu est agi par le milieu dans lequel il vit et il ne commande pas l'évolution de la société. Mais quand cette évolution le place dans une situation de crise, il lui revient – en fonction des liens sociaux et idéologiques qui le rattachent à l'une ou l'autre génération, à l'un ou l'autre des groupes en conflit – de tenter de la surmonter par une restructuration de sa mémoire, de ses conduites et de leur fondement psychique et psychosociologique : acteur (ou plutôt coacteur), l'individu s'efforce alors d'harmoniser les institutions et les événements qui lui fournissent ses moyens et ses raisons d'exister, mais il ne peut pas le faire sans se modifier lui-même.